

[Communiqués](#)

## **Air Canada annonce le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

MONTREAL, le 7 déc. 2011 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») en ce qui concerne la réalisation d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, aux fins d'annulation, d'au plus 24 737 753 actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B (les « **actions** »), représentant 10 % du flottant total de ces actions. Actuellement, 279 148 009 actions d'Air Canada sont émises et en circulation, dont 247 377 536 représentent le flottant total des actions.

Le programme de rachat, qui débutera le 12 décembre 2011 et qui se terminera au plus tard le 11 décembre 2012, sera réalisé par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles, la cas échéant, conformément aux règlements applicables.

Le volume quotidien moyen des opérations sur les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B d'Air Canada a été, dans l'ensemble, de 958 098 actions entre le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 30 novembre 2011. Par conséquent, selon les règles de la TSX, Air Canada sera autorisée à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 239 524 actions, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations. En outre, Air Canada pourra effectuer, une fois par semaine, un « achat de bloc » (défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions qui n'appartiennent pas directement ou indirectement à des initiés d'Air Canada, conformément aux règles de la TSX. Les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

Les rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au moyen d'opérations sur le marché libre ou par d'autres moyens que la TSX ou les autorités en valeurs mobilières pourront autoriser, y compris des applications pré-arrangées, des offres franches et des contrats de gré à gré autorisés aux termes d'une dispense accordée par une autorité en valeurs mobilières. Si Air Canada rachète des actions au moyen d'applications pré-arrangées, d'offres franches et de contrats de gré à gré, un escompte peut être consenti sur le prix de rachat des actions par rapport à leur cours au moment de l'acquisition.

Air Canada achètera les actions à leur cours au moment de l'acquisition, majoré des courtages, ou à tout autre prix que la TSX pourra autoriser. Depuis les 12 derniers mois, Air Canada n'a acheté aucune de ses actions.

Les administrateurs d'Air Canada sont d'avis que le rachat par Air Canada de ses actions représente une utilisation justifiée des fonds pour accroître la valeur actionnariale.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés se rapportent à des analyses et à d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ces énoncés peuvent porter notamment sur des résultats préliminaires, des lignes directrices, des stratégies, des attentes, des opérations prévues ou des mesures à venir, y compris les rachats éventuels d'actions pour annulation aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaire », « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « projeter », « pouvoir », « planifier » et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, ainsi qu'à la mention de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites aux présentes, ils sont assujettis à des risques et incertitudes considérables. Ils ne peuvent donc pas être invoqués en raison, entre autres, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont la conjoncture de l'économie, du crédit, du marché et de l'industrie, la capacité de réduire les frais d'exploitation et d'obtenir un financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations de travail et avec les employés, la concurrence, la guerre, le terrorisme, les épidémies, les facteurs environnementaux (dont les systèmes météorologiques et d'autres phénomènes naturels ainsi que les facteurs découlant de sources artificielles), les questions d'assurance et les coûts, les changements dans la demande occasionnés par la nature saisonnière des activités, les questions relatives à l'offre, les modifications des lois, l'évolution de la réglementation ou les procédures judiciaires, les litiges en instance et à venir, les actions

de tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué et à la rubrique 18, « Facteurs de risque » du rapport de gestion d'Air Canada de l'exercice 2010 et à la rubrique 14, « Facteurs de risque » du rapport de gestion d'Air Canada pour le troisième trimestre de l'exercice 2011. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada à la date de celui-ci (sauf si une date différente est indiquée à cet égard) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Personnes-ressources :		514 422-5788
		416 263-5576
	Isabelle Arthur (Montréal)	604 270-5741
	Peter Fitzpatrick (Toronto)	
	Angela Mah (Vancouver)	

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 